

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 25 avril 2006 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Philippe Lalande, dir. adj. serv. ress. mat. et Dominique Robert, dir. adj. serv. ress. fin., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj. et Lyson Dompierre, coord. serv. org. scol., ainsi que MM. Gilles Péloquin, coord. serv. ress. mat. et Jacques Richer, cons. gest. serv. aff. corp. et comm.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CC-060425-2399

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 28 mars 2006.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Johanne Durocher, présidente du conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents, fait part aux commissaires des inquiétudes d'un groupe de parents et de membres du personnel de cette école, relativement à l'application du cadre d'organisation scolaire 2006-2007, laquelle aurait pour effet la fermeture d'une classe. Ce groupe souhaite notamment le redécoupage de l'aire de desserte de cette école et un texte est remis, qui énonce de façon détaillée leur position. La présidente indique que les commissaires ont pris bonne note des inquiétudes soulevées et que la direction générale verra à assurer un suivi.

M. Michel Mélançon, parent de l'école Félix-Leclerc, fait état d'une lettre transmise par neuf parents de cette école au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le processus de consultation suivi par la Commission scolaire pour l'adoption du cadre d'organisation scolaire 2006-2007. Il questionne certaines décisions prises, notamment le transfert des classes de préscolaire vers l'école Le Rucher. Soulignant la conformité du processus de consultation suivi par la Commission scolaire, la présidente indique que le conseil des commissaires a amorcé une démarche de réflexion sur le sujet et qu'il est disposé à améliorer le processus, ayant même entrepris une consultation des intervenants concernés.

M. Patrick Courtemanche, enseignant à la Polyvalente Deux-Montagnes, sensibilise les commissaires au fait que le programme d'insertion socio-professionnelle des jeunes ne sera plus offert dans cette école secondaire l'année prochaine, faute d'inscriptions suffisantes; il fait part de sa déception face à la perte de ce service. La présidente indique que la direction générale a pris bonne note des observations et verra à assurer un suivi.

MM. Alain Morissette et Daniel Legault, parents à l'école secondaire des Patriotes, déplorent le fait qu'ils n'auraient pas encore reçu de réponses à toutes les questions qu'ils ont soulevées au cours de précédentes séances du conseil des commissaires. Ils questionnent aussi le contenu de certaines communications de l'école et font état des démarches qu'ils ont entreprises en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Résolution n^o CC-060425-2400

Il est proposé par Mme Ginette Cyr

DE PROLONGER la période de questions du public.

Adopté

Il est 20 h 15.

Mme Anne-Marie Harnois, enseignante, fait état des différentes démarches entreprises depuis plusieurs mois par le « Comité préscolaire », à l'égard de l'horaire des élèves du préscolaire, demandant pour ceux-ci un horaire distinct de celui des élèves du primaire.

Mme Johanne Bertrand, vice-présidente du Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles, s'exprime également sur le sujet des horaires des élèves du préscolaire et souligne le fait que les préoccupations et inquiétudes soulevées sont d'abord et avant tout de nature pédagogique.

Mme Marie-France Boyer, au nom de la direction générale, reconnaît qu'il s'agit d'enjeux importants et souligne la préoccupation de la Commission scolaire de prendre en compte le bien-être des élèves dans toutes les décisions qui seront prises à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CC-060425-2401

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2006-2007 - adoption;
 - 5.2 Taux d'intérêt de la taxe scolaire;
 - 5.3 Budget des investissements 2006-2007;
 - 5.4 Politique de reddition de comptes – adoption pour consultation;
 - 5.5 Acceptation d'un projet de géothermie – Polyvalente Sainte Thérèse;
 - 5.6 Avis de la CSSMI sur le projet des règles budgétaires du MELS;
6. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 6.1 Cadre d'organisation des horaires du transport 2006-2007 – adoption pour consultation;
7. Construction, agrandissement et rénovation d'immeubles :
 - 7.1 Cession de terrain à la ville de Boisbriand – école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;
 - 7.2 Cession de terrain à la ville de Saint-Eustache – école secondaire de Patriotes;
 - 7.3 Aménagement de laboratoires de sciences et technologie – école secondaire d'Oka et école secondaire Liberté-Jeunesse – adjudication de contrat;
8. Jeux du Québec – hiver 2009;
9. Rapport du comité ad hoc sur les services aux élèves à Bois-des-Filion;
- 10.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 21 mars 2006;
- 10.2 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 7 février 2006;
- 11.1.4 Programme d'insertion socioprofessionnelle des jeunes;
- 12.1 Campagne de financement – Diocèse de Saint-Jérôme;
- 12.2 Fondation CSSMI;
13. Code d'éthique et de déontologie.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2006-2007

Résolution n° CC-060425-2402

ATTENDU les orientations établies par le conseil des commissaires;

ATTENDU les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents et des autres instances de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. André Contant

D'ADOPTER le document « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire – Année 2006-2007 »;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 411.

Adopté

TAUX D'INTÉRÊT DE LA TAXE SCOLAIRE

Résolution n° CC-060425-2403

ATTENDU l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE MAINTENIR à 15 % le taux d'intérêt de la taxe scolaire de l'année 2006-2007.

Adopté

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2006-2007

Résolution n° CC-060425-2404

ATTENDU le plan triennal des investissements pour la période 2006-2009;

ATTENDU le projet de règles budgétaires pour l'année 2006-2007, ainsi que la réaction de la Commission scolaire de concert avec les principaux acteurs du réseau scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité de la direction générale, le 3 avril 2006;

ATTENDU la recommandation du comité des affaires administratives, le 11 avril 2006;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de gestion, le 18 avril 2006;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, le 18 avril 2006;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER le budget des investissements pour l'année 2006-2007, lequel comprend des projets d'améliorations et transformations des bâtiments (AMT) et de mobilier, appareillage et outillage (MAO), pour un montant de 5 267 415 \$;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 412.

Adopté

PROJET DE GÉOTHERMIE À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-060425-2405

ATTENDU l'étude préparée par Hydro-Québec et la firme Aubé Gareau ingénieurs-conseils;

ATTENDU les économies d'énergie anticipées;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, le 18 avril 2006;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE MANDATER la firme Aubé Gareau ingénieurs-conseils, pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de géothermie à la Polyvalente Sainte-Thérèse, le tout selon le décret en vigueur sur l'octroi de contrats de services professionnels en ingénierie.

Adopté

POLITIQUE DE REDDITION DE COMPTES – CONSULTATION

Résolution n° CC-060425-2406

ATTENDU la pertinence de fournir un cadre de référence aux différentes instances de la Commission scolaire, qui doivent informer leurs diverses clientèles sur les services offerts et rendre compte des résultats obtenus à l'égard des objectifs qu'ils se sont fixés;

ATTENDU le projet de politique de reddition de comptes élaboré à cette fin;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. André Contant

D'ADOPTER pour consultation le projet de politique de reddition de comptes, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 413;

DE SOLLICITER le retour des avis pour le 30 juin 2006.

Adopté

RÈGLES BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Résolution n° CC-060425-2407

ATTENDU le projet de règles budgétaires 2006-2007 pour les commissions scolaires, ainsi que les ressources mises à leur disposition;

ATTENDU que le niveau de ressources consenti oblige les commissions scolaires à supporter une compression de 39 M \$ pour permettre l'implantation des nouveaux programmes et développements, dont 3,1 M \$ pour la CSSMI;

ATTENDU que le mode de compression proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) par le biais de la récupération de la refacturation de taxe scolaire est inéquitable, prématuré et exempt de toute analyse d'impact dans chacun des milieux visés;

ATTENDU la réaction de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) transmise au MELS le 21 avril 2006, laquelle dénonce le projet de récupération des revenus additionnels de taxe scolaire;

ATTENDU que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS) et l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) demandent unanimement au MELS de retirer l'ensemble des mesures visant à la récupération des revenus additionnels de taxe scolaire;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier :

- de retirer son projet de récupération annuelle des revenus de refacturation de taxe scolaire perçue après l'adoption du budget annuel de la Commission scolaire;

- de former un comité de travail afin d'analyser les causes de l'évolution des surplus et déficits et, suite à une meilleure compréhension, d'apporter, le cas échéant, les correctifs nécessaires, notamment au mode d'allocation des ressources et au régime de comptabilisation des commissions scolaires;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à tous les députés du territoire de la CSSMI, à la FCSQ et à toutes les commissions scolaires du Québec.

Adopté

CESSION DE TERRAIN À LA VILLE DE BOISBRIAND

Résolution n° CC-060425-2408

ATTENDU la construction de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau en 1991 et l'agrandissement de celle-ci en 2004;

ATTENDU la demande de permis de construction à la Ville de Boisbriand pour l'agrandissement de l'école en 2004;

ATTENDU les problématiques constatées par la firme Sansoucy et associés, arpenteur-géomètre, quant aux descriptions, dimensions et contenances du lot sur lequel est situé l'école secondaire Jean-Jacques Rousseau et des lots qui y sont contigus;

ATTENDU la nécessité de rectifier les descriptions, dimensions et contenances de ces lots;

ATTENDU le consentement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, de la Ville de Boisbriand et des propriétaires des terrains contigus à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, aux modifications cadastrales établies par la firme Sansoucy et associés, arpenteur-géomètre, lesquelles ont résolu les problématiques de descriptions, dimensions et contenances;

ATTENDU que ces modifications cadastrales ont notamment établi les lots n^{os} 3 636 917 et 3 636 918, soit respectivement les lots où sont situés une partie de la rue Jean-Charles-Bonenfant et l'école Jean-Jacques Rousseau;

ATTENDU le plan cadastral parcellaire du cadastre du Québec fait par la firme Sansoucy et associés, arpenteur-géomètre, le 7 février 2006 et qui établit les superficies des lots n^{os} 3 636 917 et 3 636 918 respectivement à 31 107,6 m² et 4 088,9 m²;

ATTENDU que le lot n° 3 636 917 constitue une partie de la rue Jean-Charles-Bonenfant;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE CÉDER le lot n° 3 636 917, d'une superficie de 4 088,9 m², à la Ville de Boisbriand;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

M. Daniel D. Bisson occupe son siège à 21 h 30.

CESSION DE TERRAIN ET DE SERVITUDE À LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE
Résolution n° CC-060425-2409

ATTENDU que la Ville de Saint-Eustache et la Commission scolaire se sont entendues sur la pertinence de détourner la circulation des autobus sur le boulevard Binette, afin d'alléger la circulation sur la rue Grignon;

ATTENDU le plan préparé par le Service du génie de la ville de Saint-Eustache, en date du 31 mars 2005, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 413 A;

ATTENDU que la Ville de Saint-Eustache a adopté la résolution n° 2006-03-141 concernant la conclusion d'une entente avec la Commission scolaire, relative à la réalisation de travaux d'aménagement d'un accès à l'école secondaire des Patriotes à partir du boulevard Binette, le tout selon les termes et conditions apparaissant au document;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ACQUÉRIR de la Ville de Saint-Eustache, moyennant la somme nominale de 1 \$, un lien entre le boulevard Binette et le terrain de la Commission scolaire sur une largeur de 8 mètres par 30,48 mètres (partie A identifiée en jaune sur le plan) et à céder à la Ville de Saint-Eustache, moyennant la somme nominale de 1 \$, une servitude sur ce lien pour l'entretien de la conduite pluviale et des regards qui y sont installés;

D'ACQUÉRIR de la Ville de Saint-Eustache, moyennant la somme nominale de 1 \$, une bande de terrain de 2 mètres supplémentaires (partie B identifiée en vert sur le plan);

DE CÉDER à la Ville de Saint-Eustache, moyennant la somme nominale de 1 \$, une partie du lot 1 700 154, d'une superficie d'environ 180 mètres carrés (partie C identifiée en bleu sur le plan);

DE CÉDER à la Ville de Saint-Eustache, moyennant la somme nominale de 1 \$, une servitude d'environ 10 mètres de largeur (partie D identifiée en rose sur le plan), pour l'établissement, l'aménagement et l'entretien d'un fossé ou d'une canalisation permettant de drainer le secteur du boisé au nord de l'école secondaire des Patriotes;

D'AMÉNAGER aux frais de la Commission scolaire, pour septembre 2006, le lien entre le boulevard Binette et le terrain de l'école secondaire des Patriotes et de s'engager à détourner la circulation des autobus scolaires via cette sortie;

D'ASSUMER les frais et honoraires découlant des transactions susmentionnées à part égale entre les parties;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE
Résolution n° CC-060425-2410

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Architecte;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux d'aménagement de laboratoires de sciences et technologie aux écoles secondaire d'Oka et secondaire Liberté-Jeunesse (Bloc III), à l'entrepreneur général Construction Des-Sard inc., pour la somme de 406 604,16 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la Direction du service des ressources matérielles à émettre le bon de commande à cet effet.

Adopté

La présidente, Mme Paule Fortier, quitte temporairement son siège à 22 h 15. La séance est présidée par la vice-présidente, Mme Johanne Beaulieu.

Mme Paule Fortier reprend son siège à 22 h 20.

CADRE D'ORGANISATION DES HORAIRES DU TRANSPORT 2006-2007 – CONSULTATION

Résolution n^o CC-060425-2411

ATTENDU la consultation faite auprès des membres du comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

ATTENDU la nécessité de respecter l'enveloppe budgétaire 2006-2007 et la rationalisation de la flotte de véhicules, suite à la baisse constante des effectifs scolaires au primaire;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ACCEPTER le projet de Cadre d'organisation des horaires du transport 2006-2007, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 414;

D'INVITER les instances concernées à répondre d'ici le 12 mai 2006 aux questions soulevées dans ce document, en vue d'une décision au conseil des commissaires, le 23 mai 2006.

Adopté

JEUX D'HIVER DU QUÉBEC – HIVER 2009

Résolution n^o CC-060425-2412

ATTENDU que des villes de la MRC Thérèse-De Blainville préparent une mise en candidature conjointe pour l'obtention de la finale provinciale des Jeux du Québec – Hiver 2009;

ATTENDU que ces villes souhaitent obtenir la collaboration de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles pour l'organisation de cette activité d'envergure;

ATTENDU les nombreuses collaborations de la CSSMI avec les villes et les municipalités de son territoire, relativement à la fourniture de services à des fins pédagogiques, culturelles, sociales, sportives, scientifiques ou communautaires;

ATTENDU qu'il y a lieu d'analyser les enjeux d'une telle participation et de préciser les modalités de collaboration de la CSSMI à l'organisation de la finale provinciale des Jeux du Québec – Hiver 2009;

ATTENDU l'expertise développée par la Commission scolaire lors de la préparation de la candidature pour les Jeux du Québec – Été 2007;

Il est proposé par M. Alain Portelance

DE DÉSIGNER Mme Lyne Deschamps à titre de représentante du conseil des commissaires au comité mis sur pied par la Direction générale, dans le but de préciser les modalités de collaboration de la CSSMI à l'organisation de la finale provinciale des Jeux du Québec – Hiver 2009.

Adopté

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060425-2413

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 22 h 40

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060425-2414

Il est proposé par M. Claude Girard

DE REPRENDRE les délibérations et de poursuivre la séance après 23 h.

Adopté

Il est 23 h.

Mmes Maryse Chevalier, Ginette Cyr et Marinella De Oliveira, MM. Normand Lemay et Alain Portelance quittent leur siège à 23 h.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-060425-2415

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h 50

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-060425-2416

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 0 h 45.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution n° CC-060425-2417

Il est proposé par Mme Jeanne d’Arc Duval Paquette

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 45.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général